

## Conférence de presse

**Embargo jusqu'au**

15 décembre 2022, 10 h 00

---

## Remarques introductives d'Andréa M. Maechler

Dans mon bref exposé, je vais présenter plus en détail la mise en œuvre, déjà esquissée par Thomas Jordan, de notre décision de politique monétaire. Mais j'aimerais tout d'abord vous montrer comment nous avons piloté les taux d'intérêt depuis la mi-septembre, lorsque notre taux directeur est repassé en zone positive.

Ce nouveau contexte a nécessité une adaptation de la mise en œuvre de notre politique monétaire sur le marché monétaire. Notre nouvelle approche repose d'une part sur un système à deux paliers pour la rémunération des avoirs à vue que les banques et d'autres intervenants sur les marchés financiers détiennent à la BNS, et d'autre part sur la résorption d'une partie de ces avoirs à vue. Cette approche a fait ses preuves: ainsi, après notre décision de politique monétaire du 22 septembre, les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire gagé en francs se sont rapidement rapprochés du nouveau taux directeur de la BNS. Nous le voyons sur le graphique 1. De plus, nous constatons que l'activité est restée soutenue sur le marché monétaire, ce qui garantit une base de calcul solide pour le SARON.

Dès le départ, les intervenants sur le marché ont bien accueilli nos instruments de politique monétaire destinés à résorber des liquidités. Le jour même de l'examen de septembre de la situation économique et monétaire, nous avons commencé nos appels d'offres quotidiens pour pensions de titres et nos émissions hebdomadaires de Bons de la BNS. C'est ce que vous voyez sur le graphique 2. Nous avons pu ainsi réduire suffisamment l'offre de liquidités sur le marché monétaire pour assurer un pilotage efficace des taux d'intérêt.

Parallèlement au relèvement de notre taux directeur décidé aujourd'hui, nous relevons également le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue dépassant le seuil. Pour les banques résidentes, ce seuil est calculé sur la base du montant des réserves minimales requises<sup>1</sup>. En

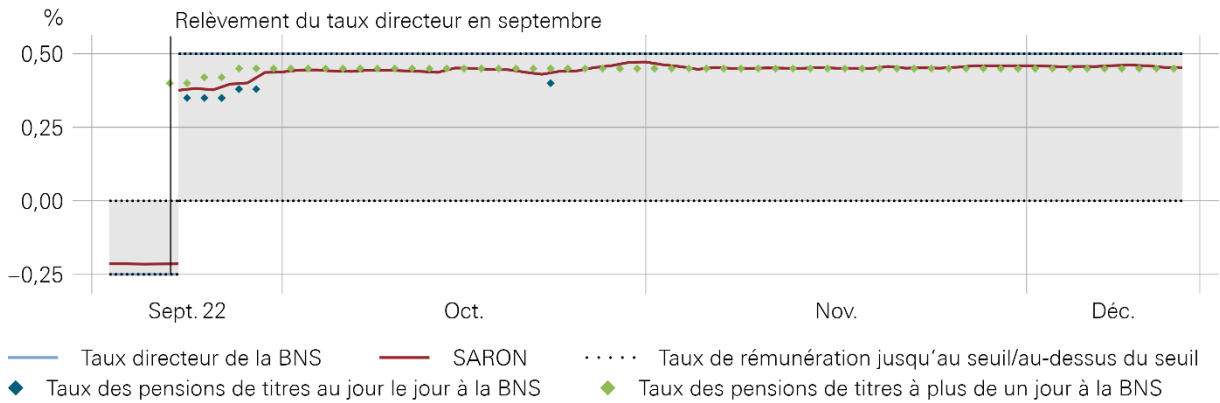
---

<sup>1</sup> Des informations supplémentaires sont publiées dans la [Note concernant les taux d'intérêt appliqués aux avoirs à vue](#).

Conférence de presse

rémunérant désormais à 0,5% la part des avoirs à vue dépassant le seuil, nous garantissons que le resserrement de notre politique monétaire continue de bien se transmettre aux taux d'intérêt du marché monétaire dans son ensemble.

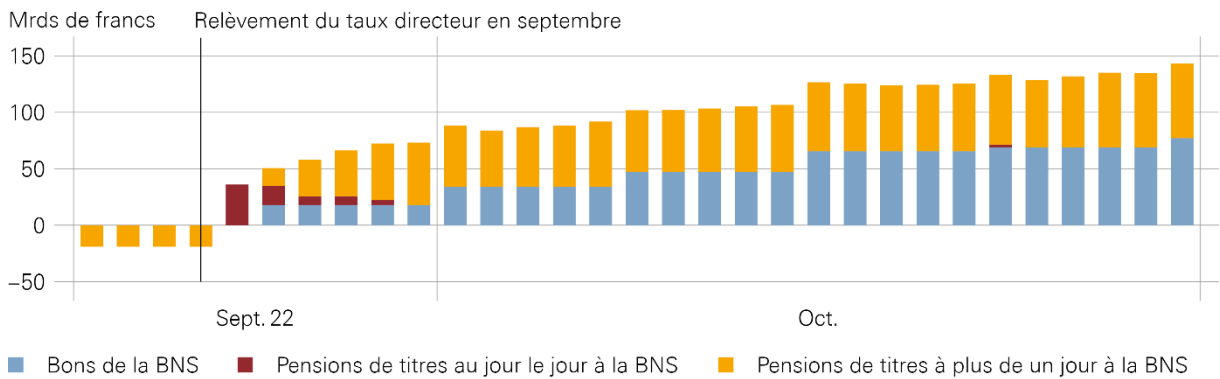
**GRAPHIQUE 1: TAUX DE LA BNS ET SARON**



Sources: Bloomberg et BNS.

**GRAPHIQUE 2: RÉSORPTION D'AVOIRS À VUE À LA BNS**

Encours des pensions de titres et des Bons de la BNS



Source: BNS.